

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS292

présenté par
M. Paul, rapporteur

ARTICLE 28

Compléter l'alinéa 5 par la phrase suivante :

« Cet arrêté précise la durée du protocole. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.